



*La Minute Rotarienne est destinée à être lue pendant les réunions statutaires des Rotary-Clubs afin de parfaire la culture Rotarienne de chacun de leurs Membres. Une version vidéo du même contenu est disponible sur la chaîne Youtube dédiée*

Famille	Module	Date
Le Club	<b>CLU - 05</b>	30/11/2016
<b>Le budget du Club</b>		

Le Comité entrant prépare un budget détaillé et le présente avant le début de l'exercice, lors d'une Assemblée générale, pour approbation par les Membres

Ce budget est généralement en équilibre, visant à maintenir la trésorerie du Club à un niveau suffisant mais non excessif

**Les dépenses :**

- Les dépenses obligatoires : la taxe per capita due au Rotary International, l'abonnement au magazine, l'annuaire national, la cotisation de district
- Les frais de fonctionnement tels que l'organisation des réunions, les assurances, les conférenciers, les frais bancaires, le site internet, les invitations, etc.).
- Le coût des actions détaillé.
- Les dons à la Fondation destinés au fonds annuel ou à PolioPlus : dons des membres, des sponsors, d'autres.

**Les recettes attendues :**

- Les cotisations des membres,
- Les collectes de fonds,
- Les subventions de la Fondation (de district ou mondiales), autres subventions.

Un **rapport financier annuel** est soumis aux Membres en fin d'exercice.

